



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Corse | 2018

---

### Venzolasca – Les thermes de Palazzi

Fouille programmée (2018)

Marie-Laure Thierry

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/50387>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Marie-Laure Thierry, « Venzolasca – Les thermes de Palazzi » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 08 janvier 2021, consulté le 04 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/50387>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 août 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Venzolasca – Les thermes de Palazzi

Fouille programmée (2018)

Marie-Laure Thierry

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Les thermes situés au lieu-dit Palazzi sur la commune de Venzolasca occupent un plateau dominant d'environ 50 m la plaine orientale de l'île. Le site a bénéficié de premières observations de terrain grâce à G. Moracchini-Mazel en 1959, et de manière plus approfondie en 1962 où le bâtiment est alors dégagé de la végétation. Ces premières observations ont été retranscrites dans la Rivista di Studi Liguri en 1970, qui représente à ce jour la seule publication sur cette construction thermale.
- 2 En 2018, cette première campagne s'est concentrée sur la partie la plus accessible et vient donc dresser un nouvel état des lieux : une dizaine d'espaces ont pu être identifiés, se développant sur 62 m<sup>2</sup>, avec une élévation pouvant atteindre 3 m de hauteur environ à certains endroits. Cette partie occidentale du bâtiment se révèle être le *caldarium* (fig. 1) d'après la présence d'au moins trois canaux de chauffe et des aménagements liés à la diffusion de la chaleur (pilettes). Le bâtiment se développe à l'est sous un important pierrier.

Fig. 1 – Vue de la partie occidentale (*caldarium* des thermes)



Cliché : M.-L. Thierry (Inrap).

- 3 Les résultats ont montré le potentiel important de cet établissement ainsi que son originalité. Nous avons dégagé le bâtiment de la végétation, nettoyé les sondages de 1962, débuté l'étude du bâti, ainsi qu'une couverture photographique et photogrammétrique. Plusieurs espaces ont pu être mis au jour, tels qu'une citerne surélevée, une piscine absidiale froide et un bassin rectangulaire chauffé (fig. 2).

Fig. 2 – Vue nord du bassin chauffé 6



Cliché : M.-L. Thierry (Inrap).

- 4 L'état de conservation s'avère exceptionnel, avec notamment la présence d'une conduite d'évacuation en plomb conservée en place (la seule en Corse) et un plaquage de marbre en remploi. Des aménagements encore inédits ont été révélés dans deux petites absides aménagées au fond des bassins. L'étude architecturale met en lumière la complexité de l'aménagement, avec plusieurs phases de construction et de transformation.
- 5 Peu de mobilier a été collecté. Pour les espaces intégralement fouillés, les comblements étaient homogènes et la céramique n'est pas antérieure au XVI<sup>e</sup> s. d'après la céramique majolique (production ligure) attestant d'une oblitération relativement récente de l'architecture.
- 6 D'autres campagnes de recherches sur les thermes de Palazzi sont donc nécessaires pour les étudier intégralement. Plus largement, cela permettra peut-être de comprendre sa relation avec la petite agglomération indigène des deux derniers siècles av. J.-C., d'étudier un bâtiment thermal en dehors de la trame urbaine normalisée des villes romaines importantes de Corse comme Mariana ou Aléria et d'observer la pénétration du modèle architectural thermal en contexte insulaire.

---

## INDEX

**sujets** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttKbi4kQsJN>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcрте0Wtwmldeh>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNPFHncMmMx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt02KdlM0gwJ>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZig4pNZk7B>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtamDrEz9F4I>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtyXVllmyt3F>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwtNyeS0E2v>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtR1Q45IUxPY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRx7Rc5oHkk>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtgJvAbEfHk7>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkn1hAXHveS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtEpGlZykUTy>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSVdwKcS3MI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxybfLE1dkn>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSkipOsBGML>

**Année de l'opération** : 2018

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRGUHVhmyb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNSKWqutEOs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWsFwj5rF0m>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIkSWVMVuqB>

## AUTEURS

MARIE-LAURE THIERRY

Inrap